

Quel avenir pour nos retraites?

débat avec **Nicolas BÉNIÉS**,
Jeudi 20 mai 2010, à 20h,
au **centre socio-culturel de Clermont**,
(rue Wenceslas Coutellier)

Nicolas Bénies est chargé de cours d'économie à l'Université populaire de Caen. Collaborateur du *Monde diplomatique*, de l'*Université syndicaliste Magazine*, il est directeur de publication de la revue syndicale *l'École émancipée*.

Il a rédigé en 2009 le *Petit manuel de la crise financière et des autres...* et vient de publier cette année *Marx, le capitalisme et les crises*.

Comme bon nombre d'économistes, il est signataire de l'appel initié par ATTAC et la fondation Copernic « Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites » reproduit au verso de ce tract.



Ce débat est organisé dans le cadre du **Forum social de l'Oise**.

Depuis 2003, le Forum social de l'Oise (FSO) rassemble, dans notre département, des associations, des syndicats et des citoyens qui ont décidé de réfléchir ensemble aux résistances et aux espérances à venir.

Le FSO s'inscrit dans le cadre des grands rassemblements altermondialistes mondiaux. C'est un espace non partisan qui tente d'être le reflet du pluralisme.

Ceux qui organisent le FSO :

ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens)

Site : <http://attacoise.canalblog.com/>

Comité de défense de l'hôpital de Creil

Site : <http://www.coordination-nationale.org/index.htm>

Union départementale CGT Oise (Confédération générale du travail)

Site : <http://www.cgtoise.com/>

FSU Oise (Fédération syndicale unitaire)

Site : <http://sd60.fsu.fr/>

LDH (Ligue des droits de l'homme)

Courriel : ldh.beauvais@orange.fr

Union départementale UNSA Oise (Union nationale des syndicats autonomes)

Courriel : ud-60@unsa.org

Ceux qui soutiennent le FSO :

GAO (Gauche alternative de l'Oise)

Site : <http://gauchealternative-oise.over-blog.com/>

GU (Gauche unitaire)

Site : <http://www.gauche-unitaire.fr/>

Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites

Nous reproduisons ci-dessous l'appel initié par ATTAC et la fondation Copernic pour la défense du système des retraites par répartition et le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans. Cet appel a été initié par près de 400 personnalités issues de la gauche syndicale, politique et associative, mais aussi des sociologues et de nombreux économistes. Plus de 47 000 personnes l'ont déjà signé.

Le gouvernement français s'apprête à engager une nouvelle réforme qui risque de porter un coup fatal au système de retraite par répartition en jurant une fois de plus que c'est pour le sauver. Le bilan des réformes menées depuis 1993 est déjà catastrophique car toutes les dispositions prises (calcul sur les 25 meilleures années, indexation sur les prix et non plus sur les salaires des actifs, allongement de la durée de cotisation sous peine de décote...) ont déjà fait baisser le niveau des pensions d'environ 20 %. Elles ont aggravé les inégalités déjà fortes entre les pensions des hommes et des femmes. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit que le taux de remplacement moyen – niveau de la retraite par rapport au salaire, passerait de 72 % en 2007 à 59 % en 2050. Cette dégradation continuera donc de frapper les actuels retraités et touchera également les générations suivantes.

Malgré ce bilan désastreux, le gouvernement veut aller encore plus loin en supprimant l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en le portant à 62, voire 65 ou 67 ans, comme le demande le Medef, et en remettant en cause le calcul sur les six derniers mois d'activité des retraites du secteur public. Jumelées avec un nouvel allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein, ces mesures condamneraient à la pauvreté la plupart des futurs retraités, surtout les femmes et tous ceux et celles qui ont connu et connaîtront des périodes de chômage et de précarité importantes. Ce sont les salarié-es les plus jeunes qui subiraient les effets cumulés de ces orientations au moment de partir à la retraite.

Le gouvernement et le patronat persistent à vouloir durcir les conditions de départ en retraite alors même que les entreprises continuent de se débarrasser des salariés âgés avant qu'ils aient acquis la totalité de leurs droits. Exiger que les salariés travaillent et cotisent plus longtemps, alors que l'âge moyen de cessation d'activité est de 59 ans, ne vise qu'à baisser le niveau des pensions. De plus, cette logique remet en cause la solidarité intergénérationnelle. Il n'y a aucun sens à augmenter l'âge de la retraite alors que le chômage de masse sévit pour les jeunes. Au lieu de voir dans la retraite par répartition une transmission perpétuelle et solidaire de la prise en charge d'une génération par la suivante, le gouvernement et le patronat, afin d'attiser la division, la stigmatisent comme un fardeau pour la seule génération à venir.

Le danger ne s'arrête pas là. Le COR dessine les contours d'une réforme pour remplacer notre système par un autre « par points » ou « par comptes notionnels ». Dans les deux cas, il s'agirait de ne plus avoir à assurer un taux

de remplacement du salaire défini à l'avance et de faire de la variation du niveau des pensions le moyen d'équilibre financier des régimes. Cela aggraverait encore la baisse du niveau des pensions et contraindrait les salariés, particulièrement les salarié-es pauvres et effectuant les travaux pénibles, à travailler toujours plus longtemps.

La vraie raison des mesures qui s'annoncent n'est pas liée à la démographie. La crise financière a provoqué une récession et donc une flambée des déficits publics. Les États continuent benoîtement à financer leurs déficits en empruntant sur ces mêmes marchés financiers qui ont provoqué la crise. Réduire ces déficits pourrait se faire par une taxation du capital. Mais les spéculateurs refusent évidemment cette solution, demandent que les États donnent des gages et exigent une réduction des dépenses publiques.

Une alternative à cette régression sociale existe pourtant. A moins de décréter la paupérisation des retraité-es, il est normal de couvrir les besoins sociaux liés à l'augmentation de leur part dans la population par un accroissement des prélèvements sur la richesse produite. Les déficits des caisses de retraite sont essentiellement dus au refus obstiné de le faire. Pourtant, le besoin supplémentaire de financement nécessaire aux retraites est réalisable puisqu'il a été chiffré en 2007 par le COR entre 1 et 2 points de PIB jusqu'en 2050, à comparer avec la chute de la part de la masse salariale de 8 points au cours des dernières décennies et avec l'explosion correspondante des dividendes, qui sont passés de 3,2 % du PIB en 1982 à 8,5 % en 2007. Il est donc juste d'augmenter la part des salaires et des pensions dans la richesse produite en s'attaquant aux profits. Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C'est ce partage qui constitue le tabou à faire sauter, et non l'âge de départ. Il s'agit là d'un choix politique de justice et de solidarité.

La question des retraites pose celle de la société dans laquelle nous voulons vivre. Nous ne pouvons accepter la paupérisation programmée des futurs retraité-es, l'idéologie absurde du « travailler toujours plus » et la destruction des solidarités sociales. Nous souhaitons contribuer à une vaste mobilisation citoyenne (réunions publiques, appels locaux...) pour stopper cet engrenage.

Pour signer l'appel :

<http://blog.exigences-citoyennes-retraites.net/>

